

Paris, le 17 janvier 2008

Monsieur l'inspecteur général,

Les associations ont aujourd'hui dans notre pays un rôle de premier plan. Porteuses de lien social et d'innovation, elles sont devenues des acteurs essentiels de la société civile et, à ce titre, des interlocuteurs et des partenaires incontournables des pouvoirs publics avec lesquels elles ont établi des liens nombreux et complexes.

Investies dans des secteurs très divers touchant au plus près nos concitoyens, les associations, avec un budget cumulé de près de 60 milliards d'euros, représentent un volume de plus d'un million d'emplois salariés, auquel s'ajoute le travail de 14 millions de bénévoles.

Cette maturité et ce dynamisme, de même que l'affirmation de nouveaux partenariats avec les collectivités territoriales comme avec les entreprises, ont contribué à modifier sensiblement les rapports entre le monde associatif et la puissance publique. Alors même que le poids socio-économique grandissant du secteur associatif l'inscrit aujourd'hui très directement parmi les enjeux de la révision générale des politiques publiques, il m'apparaît utile d'analyser cette question des rapports entre l'Etat et les associations pour envisager, le cas échéant, une évolution de ceux-ci.

Je souhaite vous confier cette mission qui devra porter aussi bien sur l'évolution de la composition du Conseil national de la vie associative, que sur les préconisations de nature à faciliter l'activité des associations et à clarifier leurs modes de financement en les rendant plus lisibles et plus stables. Vous examinerez également la question des agréments, du renforcement de la confiance des donateurs publics et privés, et de l'adoption du statut de l'association européenne durant la prochaine présidence française de l'Union européenne.

Monsieur Jean-Louis LANGLAIS
Inspecteur général de l'administration honoraire
21, rue Henri Barbusse
75005 PARIS

En tant que ministre chargée de la vie associative, j'entends m'appuyer sur vos propositions pour bâtir un partenariat renouvelé avec le monde associatif dont la place et le rôle sont appelés à s'accroître encore dans notre société.

Dans cette perspective, je vous demande de bien vouloir me rendre vos conclusions pour le 31 mai 2008.

Pour mener à bien votre mission, vous disposerez de l'appui logistique nécessaire et vous pourrez compter sur le concours des services mon ministère et notamment ceux de la direction de la vie associative de l'emploi et des formations.

Je vous prie d'agréer, monsieur l'inspecteur général, l'expression de mes sincères salutations.

Roselyne BACHELOT-NARQUIN